

CHAMPAGNE

Une filiale de Vranken victime d'une fraude

La filiale belge de distribution du groupe a été victime d'une fraude de 800 000 euros en 2015.



Paul-François Vranken reproche à la banque ING de n'avoir pas été suffisamment vigilante. Remi Wafflard

Cela n'arrive pas qu'aux particuliers... Même les grandes entreprises peuvent tomber dans ce type d'escroquerie. L'affaire était jugée ce jeudi à Bruxelles, comme le rapporte *L'écho* en Belgique. Elle a été mise en délibéré. Vranken-Pommery Benelux, une des dix filiales de distribution du groupe, numéro 2 du champagne dans le monde, a subi ce qu'on appelle une « fraude au président » pendant l'été 2015. Les fraudeurs s'étaient fait passer, à travers des mails, pour l'administrateur délégué et l'avocat, faisant valoir auprès de la comptable abusée une opération urgente. Montant appelé par les escrocs (chinois en l'occurrence) : un million d'euros en quatre versements. Montant tombé dans leurs poches : près de 800 000 euros car 272 000 euros n'ont pu être virés via des banques chinoises ou de Singapour.

« LA BANQUE A COMMIS UNE ERREUR »

Paul-François Vranken, PDG du groupe Vranken Pommery Monopole que nous avons interrogé ce vendredi, estime que la banque de dépôt, ING, « a commis une erreur ». « C'est une incroyable histoire belge ! Elle aurait dû être vigilante car cette filiale ne fait de commerce qu'en Belgique et pas avec les pays des banques par lesquelles cet argent a transité. »

Les avocats du groupe accusent donc la banque, qui s'en défendait au tribunal de commerce bruxellois, afin d'obtenir une jurisprudence. « La législation belge est différente de la législation française. Aucun procès de ce genre n'avait encore eu lieu. En France, nous aurions déjà été remboursés car les banques ont un devoir de vigilance. » Hormis cette fraude en 2015, le siège du groupe Vranken Pommery Monopole, basé à Reims, n'est pas concerné par cette affaire.

LES COURTIER ALERTE SUR LA CYBERSÉCURITÉ

Parallèlement, et sans lien direct avec le jugement de l'affaire Vranken Pommery Benelux en Belgique, mais sur la même thématique, le

syndicat professionnel des courtiers en vins de Champagne, menait ce vendredi une journée dédiée à la cybersécurité des flux financiers et des données au sein de la filière champagne.

Fait unique dans les régions viticoles françaises, les courtiers pèsent « 70 % des transactions financières », précise le coprésident Jean-Pierre Dargent, entre négociants et livreurs en matière première (raisins, vins clairs...) (lire par ailleurs). Aucun flux ne sort de la zone d'appellation. Vranken-Pommery fait partie de ces maisons qui possèdent un compte ouvert chez les courtiers pour payer ses livreurs, « depuis 2002 », précise Paul-François Vranken. « Tout est très sécurisé. » ■ CLAIRE HOHWYER@ClaireHOHWYER

UNE FORMATION SUR LA CYBERSÉCURITÉ

L'année dernière, quatre à cinq cabinets de courtiers en Champagne ont eu des alertes de fraude, heureusement sans conséquences grâce à la réactivité des sociétés informatiques. Près de 80 personnes, représentantes de maisons et de coopératives étaient présentes lors de la deuxième journée du syndicat professionnel des courtiers en vins de Champagne, sur le thème de la cybersécurité des flux financiers. Il envisage également une journée de formation sur le sujet.

« On obligera l'ensemble des adhérents au syndicat ainsi que leurs collaborateurs à participer car il s'agit d'un danger réel, quelle que soit la taille de l'entreprise. Ce qui compte, c'est le comportement humain face à ce genre de virus, cheval de Troie ou mails frauduleux », souligne Franck Hagard, coprésident. Au plan international, la valeur du préjudice liée à la fraude est estimée à près de 400 milliards de dollars.

L'ACTUALITÉ EN FLASH

ÉLECTIONS



Thomas Montagne, réélu président des vignerons indépendants de France

Vigneron dans le Vaucluse au Château de Clapier, Thomas Montagne, qui s'était déplacé en Champagne en mars, a été réélu à la présidence du mouvement pour une période d'un an. À noter que le bureau national compte deux Champenois : Stéphane Coquillette (Chouilly) est trésorier et Michel Lorient (Festigny), président du concours. Thomas Montagne vient également d'être reconduit pour les deux années à venir comme président de la Cevi, la Confédération européenne des vignerons indépendants, lors de l'assemblée générale le 20 avril dernier en Slovénie.

ÉVÉNEMENTS

La Route du Champagne aura lieu les 5 et 6 août

La vallée de la Sarce sera de nouveau en fête pour la route du champagne au début du mois d'août. La manifestation très attendue, créée en 1995 par l'association désormais appelée Cap' C, aura lieu au sud de la Côte des bar à Channes, Bragelonne-Beauvoir, Bagneux-la-Fosse, Avirey-Lingey et Balnot-sur-Laignes. Chaque année, entre 25 et 40 000 amateurs se déplacent. Pour cette édition 2017, au titre des nouveautés, un grapheur proposera une performance artistique en lien avec l'univers viticole et ses œuvres seront vendues aux enchères. Des fleurs naturelles jalonnent le chemin reliant les cinq villages. Prix de la flûte passeport : 25 euros. Informations et renseignements sur www.routeduchampagne.com



Maisons et vignerons pour un "Champagne tasting" à Paris

Le magazine spécialisé *Terre de vins* organise pour la première fois un Champagne tasting à Paris, réunissant maisons et vignerons au pavillon Cambon samedi 13 mai. Plus de soixante exposants sont d'ores et

déjà prévus. Infos sur www.terredevins.com

VINS ET SPIRITUEUX

L'étude prospective de Vinexpo Bordeaux : la France détrônée par le Portugal d'ici 2020

La 19^e édition se tiendra du 18 au 21 juin. Près de 1 200 exposants représentant 42 pays seront présents, à la rencontre de quelque 48 000 visiteurs professionnels issus de 150 pays. Quelque 1 000 journalistes spécialisés vins et spiritueux, venant de 50 pays, complètent le contingent. Une étude prospective menée par Vinexpo/ISWR pour 2016-2020 dessine un secteur dynamique et complexe. En termes de vins, la Chine serait amenée à représenter 71,8 % de la croissance du marché d'importation en volume à l'horizon 2020. Les États-Unis affichent une hausse prévisionnelle de 11,9 % en valeur, restant donc le premier pays consommateur de vin en volume et en valeur. L'Europe, en revanche,



serait de plus en plus contractée. La France continuerait de baisser, à moins 7,5 % à l'horizon 2020 pour atteindre 43,63 litres par an et par habitant. L'hexagone serait détrôné de sa position de leader par le Portugal qui hausserait sa consommation à 49,79 litres par an par habitant d'ici cinq ans. Parmi les marchés émergents d'ici 2020, l'étude évoque l'Inde (+ 49,7 %), la Chine (+ 19,5 %), le Mexique (+ 17,5 %) et l'Afrique du Sud (+ 16,8 %). Du côté des vins effervescents, à + 7,1 % en volume et + 2,9 % en valeur en 2016 (5,2 milliards d'euros), la production avoisine les huit millions d'hectolitres, une production doublée depuis 2005. Parmi les vins effervescents, la France reste largement en tête avec le champagne, pesant pour 90 % des exportations. Le prosecco, selon l'étude, devrait progresser de 13,6 % d'ici 2020.